

Politique

Haute-Savoie

Transport dans les Pays du Mont-Blanc : débat houleux à la CCPMB !

C'est un vrai débat politique qui s'est joué mercredi soir et qui engage le territoire pour les six prochaines années autour de l'organisation des transports. La communauté de communes ne fera pas de réseau de transport en commun urbain.

Par Sébastien VOINOT - 26 mars 2021 à 15:12 | mis à jour à 15:20 - Temps de lecture : 3 min

1 Vu 477 fois



En passant de 3,8 à 4,8 millions d'euros, la Région va augmenter d'un million d'euros ses crédits consacrés au transport dans le pays du Mont-Blanc. Photo Le DL /Pierre CHARLES

La tension était palpable dès le début du conseil communautaire du pays du Mont-Blanc, ce jeudi 24 mars. Des citoyens se sont présentés au Parvis des Fiz pour transmettre leur question écrite aux élus dans le cadre du quart d'heure citoyen. Le sujet de la compétence transport débarquait dans l'assemblée, avant même l'étude de l'ordre du jour. Josée Sérasset-Krempp, élue écologiste de Sallanches, prenait la parole sur cette thématique pour demander la saisine officielle du conseil communautaire.

A lire aussi

- Passy : fermeture de l'incinérateur d'ici cinq ans
- Pays du Mont-Blanc : le schéma de mobilité en détail

Au cœur des dissensions : l'organisation de la mobilité et des transports. Aujourd'hui, la Région est l'autorité organisatrice. Si la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB) en fait la demande, elle peut récupérer cette compétence. Mais elle doit le faire avant le 31 mars.



L'opposition posait le débat sur le plan politique en lien avec le fonctionnement démocratique de la communauté de communes. « Les membres de la commission mobilité ont participé à deux réunions. Et quand on voit arriver l'ordre du jour du conseil communautaire, nous ne sommes pas consultés sur la question du transfert de compétence », regretta Josée Sérasset-Krempp.

« Le sujet, c'est le fonctionnement démocratique de cette assemblée »

De son côté, le président de la CCPMB, Jean-Marc Peilleux, défendait sa démarche votée à l'unanimité des dix maires. « Des décisions ont été prises par une commission et par un bureau exécutif. Nous avons décidé de ne pas prendre la compétence, mais de négocier avec la Région. » Georges Morand, le maire de Sallanches, ajoutait : « On est sur un chemin, et financièrement, il faut savoir ce que l'on peut se payer et ne pas se payer ! »

Les prises de paroles et invectives s'enchaînaient. « Ce que l'on conteste, c'est la façon de faire. La commission est une instance qui doit travailler sur les dossiers, mais les décisions finales doivent être prises par le conseil communautaire », déclarait Belgin Cetin, élu de Passy. « Monsieur le président, le sujet, c'est le fonctionnement démocratique de cette assemblée. Et aujourd'hui, vous ne le respectez pas », renchérrissait Alain Roger, lui aussi membre de la majorité passerande.

Derrière ces joutes verbales, deux visions s'affrontent sur la question des transports. La majorité de Jean-Marc Peilleux défend un coût et une dépense minimum pour la CCPMB. Elle préfère négocier avec la Région autour d'un schéma de mobilité évalué à 4,8 millions. L'exécutif ne veut pas de nouvel impôt et notamment du fameux "prélèvement transport ou versement mobilité transport", qui serait une nouvelle taxe pour les entreprises de plus de dix salariés, mais qui permet de financer un réseau de transport en commun urbain.

La position est de négocier aujourd'hui avec la Région, pour qu'elle finance un peu plus de liaison sur le territoire.

« Cela ne répond pas aux exigences du territoire et au PPA 2 »

De l'autre côté, la position défendue est celle de prendre la gestion des transports pour pouvoir réorganiser globalement l'offre de la mobilité. « Il y a une question d'ambition et de vision du territoire. Ce que vous négociez avec la Région, c'est une amélioration de l'existant à la marge. Mais cela ne répond pas aux exigences du territoire et au PPA 2 (plan de protection de l'atmosphère, NDRL) », expliquait Raphaël Castera, le maire de Passy. Cette stratégie plus audacieuse comporte un risque : celui d'engager l'intercommunalité dans des dépenses non chiffrées aujourd'hui. L'appui de la Région se limiterait à 3,8 millions d'euros, sans possibilité de négocier de nouveaux crédits.

En fin de compte, ce débat d'une heure et demie non prévu à l'ordre du jour du conseil communautaire est le reflet de deux positions politiques qui engagent le territoire pour les six prochaines années : le coût ou l'offre de service des transports.

Durant les échanges, Jean-Marc Peilleux a émis l'hypothèse de convoquer en urgence un conseil communautaire pour organiser un vote officiel. Curieusement, cette proposition, reprise par Yann Jaccaz, n'a pas été saisie au vu par les élus d'opposition.

Politique Economie +

Sur le même sujet

Haute-Savoie
Passy : fermeture de l'incinérateur d'ici cinq ans
27 mars 2021 à 06:05 |

Transport
Pays du Mont-Blanc : le schéma de mobilité en détail
26 mars 2021 à 15:13 |

Newsletter de la région

Recevez gratuitement toute l'information de votre région.

Votre adresse e-mail

À lire aussi



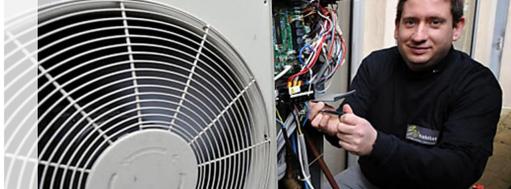
Insolite
Panique dans un village chinois à cause d'un tigre de Sibérie



Ma Chaudière Gratuite
Haute-savoie : Optez pour une nouvelle chaudière, financée à 90% !

À LIRE AUSSI

Smartfeed



Primes Eco - Le guide des Économies

Pompe à chaleur : la nouvelle loi qui profite aux propriétaires



Bulletin Santé

Comment enlever un bouchon d'oreille facilement

Témoignage / Haute-Savoie



Heililo

Haute-savoie : Optez pour une nouvelle chaudière, financée à 90% !

Procès

Le Dauphiné Abonné

Décès après un vaccin AstraZeneca à Annecy : "Il a ressenti des douleurs 30 minutes après l'injection"

Publicité

Le Dauphiné Libéré

Philippe Etchebest condamné à déboursier 25 000 euros



Publicité

Haute-savoie : De nouvelles aides importantes pour les foyers souhaitant passer au solaire!

Polemique

Intestin: Cette toxine serait la raison de tous vos problèmes

Côte-d'Or/Vendée

Le Dauphiné Libéré

A Paris, une femme poussée du haut des escaliers du métro

Publicité

Le Dauphiné Libéré

Ils ignoraient que la femme 12 000 euros de rente viagère en trop



devispascher.io

Propriétaires : Nouveaux panneaux solaires hybrides financés jusqu'à 80%

Nos dernières vidéos

Contre les géants UberEats, Deliveroo... Pourquoi pas une entreprise loca...



0 commentaire

Commenter cet article

le dauphiné

Nos thématiques

- À la une
- Sports
- Montagne
- France - Monde
- Faits divers
- Politique
- Économie
- Environnement
- Culture - Loisirs
- Le Dauphiné des Enfants
- Les lecteurs voyageurs

Services

- Programme TV
- Boutique
- Guide d'achat
- Prévisions météo
- Avis de décès
- Pour sortir
- Annonces immobilières
- Annonces automobile
- Nos partenaires
- Ski Chrono
- La course de ouf

Les sites du groupe

- EBRA
- L'Alsace
- Les Dernières Nouvelles d'Alsace
- Le Républicain Lorrain
- L'Est Républicain
- Le Progrès
- Le Bien Public
- Le Journal de Saône et Loire
- Le Dauphiné Libéré
- Vosges Matin

Suivez-nous

- f
- t
- o
- o

Le JDE